



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Préfecture

Direction des relations avec les
collectivités locales

Bureau des élections

pref-elections@seine-et-marne.gouv.fr

Arrêté préfectoral n° 2019-DRCL-ELEC-002 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de Seine-et-Marne relevant de l'arrondissement de MELUN

La Préfète de Seine-et-Marne,
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu les propositions des maires des communes concernées ;

Vu les désignations des représentants par le président du tribunal de grande instance de Melun,

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

Article 1^{er} :

Dans les communes de l'arrondissement de MELUN, sont désignés pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé ci-après.

Article 2 :

Le secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Seine-et-Marne.

Melun, le 9 janvier 2019

Pour la préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général de la préfecture

Nicolas de MAISTRE

COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
BOISSISE-LA-BERTRAND	Savigny-le-Temple	Annie COURTIER Bertrand COSSOUX Magali SZESTAK	Elisabeth LONGUEVILLE	Jean-Pierre PIERRAIN
BOISSISE-LE-ROI	Saint-Fargeau-Ponthierry	Jean-Claude NIGNON Rémy CERVO Manuel FERNANDES	Marie-France EYMERY Bernard DESROSIERS	
CESSON	Savigny-le-Temple	Jean-Marie CHEVALLIER Jean-Luc FARCY Valentin VALERIUS	Michel BERTRAND Odile MAZERON	
CHATELET-EN-BRIE (LE)	Nangis	Colette DARBEAUD Jean-Pierre BŒUF Daniel DORILLEAU	Françoise ANESA	François BETTENCOURT
CHAUMES-EN-BRIE	Fontenay-Trésigny	Damien LIBERGE Sandrine GIACOMUZZI Franck ALCAZAR	Eliane NORET Marie-Pierre CHEVALLIER	
COMBS-LA-VILLE	Combs-la-Ville	Maryline GEORGET Jean-Charles SIBERT Jules HOARAU	Philippe SAINARD John SAMINGO	
DAMMARIE-LES-LYS	Saint-Fargeau-Ponthierry	François PETIN Alain VILLENEUVE Jeannina LEPAPE	Nicolas ALIX	Vincent BENOIST
LIEUSAIN	Combs-la-Ville	Denis GOUET-YEM Robert LEON Pascal MOREAU	Jean-Marie BORDERIES Pascal LIENARD	
MEE-SUR-SEINE (LE)	Savigny-le-Temple	Josette MEUNIER Anne MORIN Fabien FOSSE	Nathalie DAUVERGNE-JOVIN	Nurcan YAZICI
MELUN	Melun	Gérard PILLET Andrianasolo RAKOTOMANANA Catherine STENTELAIRE	Claude BOURQUARD Thierry BRISSON	
MOISENAY	Nangis	Denis TRINQUET Geneviève GEYER Monique BARRÉ	Olivier TONDU	Geneviève VAROQUI
MOISSY-CRAMAYEL	Combs-la-Ville	Antonia PICA-BERGANO Khalidou GUEYE Valérie REGANHA	Dorothée MOUREAUX	Didier VAN THEMSCHE
NANDY	Saint-Fargeau-Ponthierry	Patrice GEONGET Laurent VANDERHAEGHE Virgine DESILES	Josette BLESSON	Brigitte LAPEYRONIE